

GROUPE 2

L'INTERNET, INSTRUMENT DE COMMUNICATION

La croissance exponentielle du réseau Internet a amené son lot de gains profitables aux ONG et autres militants, journalistes et institutions œuvrant dans le domaine de la liberté d'expression et des droits humains. Toutefois, plusieurs problèmes apparaissent. La profusion de l'information, la reproduction du modèle statique des médias classiques, la difficulté de répondre aux besoins de la clientèle et l'accès à l'information et à une information crédible sont autant de points qui appellent une action dans le but d'améliorer l'usage de ce médium. Les participants à ce groupe ont donc réfléchi à des projets ou des recommandations qui pourraient guider le Canada dans son élaboration d'une politique portant sur l'Internet et les droits de la personne.

La dernière décennie a été témoin d'une remarquable prolifération de l'information liée à la question des droits humains sur Internet. Cependant, cette croissance a créé un nouveau défi. Car bien que le nombre de sites se soit accru, peu de ressources ont été allouées pour la mise en place de mesures permettant de mettre de l'ordre dans ce surplus d'informations. Ceci a pour conséquence de rendre la recherche ardue et souvent frustrante, voire infructueuse. Le besoin de mettre en place des mécanismes facilitant la recherche et garantissant la qualité de l'information semble impératif.

On constate également que le format utilisé pour diffuser l'information ne correspond pas toujours aux besoins de la clientèle. Trop complexe pour le public général, trop détaillée pour les fonctionnaires (exemple: ONU) ou encore pas assez précis pour les intervenants dans le domaine, il semble nécessaire d'harmoniser le format de l'information de façon à le faire coïncider avec les besoins des utilisateurs.

Le potentiel du réseau Internet permet d'en faire un outil qui se démarque des médias traditionnels. Toutefois, cette nouvelle technologie est souvent utilisée de la même façon que la radio ou la télévision, c'est à dire de façon unilatérale, du média vers l'auditeur. Il faut saisir les opportunités qu'offre l'Internet pour en faire un outil interactif et passer du monologue au dialogue.

La question de l'accès à l'information soulève également de nombreuses inquiétudes. La volonté d'imposer des lois spécifiques à Internet et/ou de